

Philosophie et linguistique à la croisée des chemins? La problématique de l'indicible

Badreddine Hamma

▶ To cite this version:

Badreddine Hamma. Philosophie et linguistique à la croisée des chemins? La problématique de l'indicible. P. Frath, CH. Glendhill et J. Pauchard. RES PER NOMEN, EPURE- Éditions et Presses universitaires de Reims, pp. 195-212., 2009, ISBN-13: 978-2-915271-26-3. halshs-00927177

HAL Id: halshs-00927177 https://shs.hal.science/halshs-00927177v1

Submitted on 13 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Philosophie et linguistique à la croisée des chemins ? La problématique de l'indicible

Badreddine HAMMA MoDyCo (7114), Paris 10 - Nanterre badre_hamma@yahoo.fr

Abstract

This paper is defending the relevance to resort to the philosophical reflection in order to clarify the way native speakers intuition operates. In fact, this phenomenon is widely nebulous, and the only linguistic approaches don't really succeed to find the clue to this puzzle. Our work is demonstrating that combining the results of linguistic investigations with some principles of the 'Elementary Catastrophes Theory' of René Thom is important to understand how several utterances could be judged well formed and how others might be considered as erroneous or 'indicible' ones.

Introduction

S'inscrivant dans une réflexion sur l'éventualité de réhabiliter l'extralinguistique dans les domaines du linguistique, la présente étude postule l'intérêt de recourir à la réflexion philosophique pour éclairer l'énigme que constitue pour le linguiste « l'intuition du sujet parlant ». Il s'agit, plus précisément, de sonder l'apport à la linguistique de l'une des théories philosophiques contemporaines : la théorie des catastrophes élémentaires, telle que définie par René Thom dès 1968-1972. Ayant entrevu certains éléments prometteurs dans les fonctionnements de cette théorie, à la suite de B. Pottier (1976) et de W. Wildgen (1981), nous nous sommes trouvé tenté d'y recourir, pour voir ce qu'elle peut offrir à l'un des problèmes posés en sciences du langage : les rouages de l'« indicible » dans le discours. En d'autres termes, il s'agit de voir s'il existe des paramètres fiables permettant d'affirmer de façon régulière, prévisible et, pourquoi pas, unanime, qu'une formation donnée est acceptable ou non du point de vue linguistique et discursif, mais en se fondant sur des principes philosophiques phénoménologiques issus de la théorie de René Thom.

1. Qu'entendons-nous par « indicible » ?

Nous ne nous intéressons pas, ici, à la dialectique « dicible/indicible » du point de vue littéraire, ou artistique et, encore moins, du point de vue philosophique. Le recours à la philosophie, en l'occurrence, est vu comme un renfort aux méthodes d'élucidation disponibles en sciences du langage pour le problème posé. Celui-ci ne doit pas, non plus, se confondre avec l'inhibition d'une communication pour des raisons externes à la langue : psychologie, idéologie, convenance, bienséance, etc., ni du blocage résultant de la nature de l'objet à exprimer (galimatias, chaos, etc.), ni de l'état de celui qui parle (trouble, divagation, confusion, désarroi, aphasie, etc.), ni du contournement de ce qui pourrait être difficile à dire dans une situation donnée en recourant aux procédés d'atténuation dont abonde la littérature classique et contemporaine¹.

L'indicible, dans notre étude, est lié au « dire » et à ses contraintes et renvoie au problème linguistique posé par les jugements intuitifs que peut avoir un locuteur vis-à-vis de formes linguistiques de sa langue maternelle - jugements qui peuvent aller du simple sentiment de bizarrerie, au refus total d'une séquence donnée. Cela recoupe la définition donnée par J.-J. Franckel et C. Normand (1998 : 9) : « Il (l'indicible) renvoie à l'effort d'une énonciation jugée non

¹ Par exemple, dans son roman La Peste, Albert Camus se sert de l'image de l'épidémie pour parler allégoriquement de la guerre, sujet tabou à l'époque. De même, quand Chimène recourt à la litote en s'adressant à Don Rodrigue : « Va, je ne te hais point!» (Le Cid, Corneille), ne pouvant pas lui dire tout simplement qu'elle était toujours amoureuse de lui alors qu'il venait de tuer son père. C'est, par ailleurs, ce que l'on trouve dans des expressions, du type Il nous a quittés, les demandeurs d'emploi, les personnes à mobilité réduite, les pays en voie de développement, etc. – euphémismes permettant d'éviter l'emploi d'expressions susceptibles de choquer (« il est mort », « les chômeurs », « les handicapés », « les pays pauvres », etc.).

adéquate, à ce qui est ressenti comme un travail, parfois un échec à dire [...]. L'indicible y (dans l'énoncé) désigne ce secteur de l'énonciation où un sujet rencontre des obstacles à dire ce qu'il vise ou à comprendre ce qui lui est adressé ».

L'hypothèse est que le recours à une approche philosophique peut aider à comprendre les conditions et les paramètres de ce que l'on peut dire dans le discours, ce que l'on peut juger adéquat dans l'acte de communication et au sein de l'intercompréhension entre interlocuteurs partageant le même code. Les domaines concernés par la dualité « dicible/indicible » englobent, ici, ce que l'on a coutume d'appeler, en sciences du langage, l'« acceptabilité » (sur le plan de la sémantique), la « grammaticalité » (sur le plan de la construction syntaxique) et l'« énonciabilité » (sur le plan énonciatif), ce qui conduit à prendre en considération les implications sémantiques et les règles de combinaison des formes, ainsi que le rapport existant entre les segments du discours.

Cette tentative de trouver dans la théorie de René Thom des éléments de réponse au problème annoncé s'explique par la labilité de ce phénomène en linguistique. En effet, il est aisé de constater que ce qui est jugé « dicible » par quelqu'un ne l'est pas forcément pour un autre, certains acceptant et d'autres refusant : (?) Par la fenêtre, il est sorti ; (??) L'amour de Max envers Léa; (?) Qui a cuisiné ce plat ? — Ce plat a été cuisiné par Max (B. Hamma, 2005 : 348). En témoigne également le caractère relatif des acceptabilités : *Tout à l'heure, il neigea ; ??Hier, il neigea ; ?!Il y a trois jours, il neigea ; Le lendemain, il neigea. De même, ce qui est syntaxiquement bien formé peut être rejeté pour la raison que « cela n'a pas de sens » (c'est-à-dire ne correspond pas à la réalité telle qu'on la perçoit) : Colorless green ideas sleep furiously (N. Chomsky , 1969 : 17-18) ; Le radiateur a avalé trois phonèmes (M. Arrivé, et al. 1986 : 64) et ce qui est interprétable peut être agrammatical (Moi écrire lettre et toi corriger fautes après). Sans oublier les cas où ce qui peut être sensé et bien formé du point de vue syntaxique peut paraître bizarre du point de vue énonciatif : Un chat est sur le paillasson (A. Culioli, 2002 : 65-66). Bref, le « dicible » en linguistique demeure assez fluctuant.

Le linguiste se retrouve dans le cas d'une démarche circulaire : pour avancer une hypothèse, il constitue un corpus sur la base d'une intuition, dont il ne sait sur quoi elle est fondée, séparant les suites bien formées et les suites mal formées ; et en retour, c'est l'hypothèse qui permet de trancher sur les cas litigieux ; par exemple, on définira le passé simple comme le temps d'un récit relatant des faits coupés du moment de l'énonciation : *Tout à l'heure, il neigea versus Le lendemain, il neigea, ce qui conduit à faire basculer du côté de l'inacceptable Hier, il neigea ou Il y a trois jours, il neigea. Il est évident que l'hypothèse eût été différente si l'on avait au contraire rangé du côté des phrases possibles aussi bien Le lendemain, il neigea que Il y a trois jours, il neigea (type de stratégie adopté par M. Gross (1975), selon le principe qu'une hésitation ouvre en fait une possibilité, ce qui empêche d'écarter la suite par l'astérisque). Cette instabilité conduit à rechercher une explication susceptible de justifier le statut que l'on donne à la différence de jugement, le recours à la notation de « sentiment linguistique » paraissant par trop subjectif – donc non reproductible, donc non scientifique.

2. Eléments de la théorie des catastrophes élémentaires

Les hypothèses sous-jacentes à la théorie des catastrophes élémentaires reposent sur un soubassement phénoménologique : l'espace-temps est pris comme plate-forme permettant de saisir l'interaction des phénomènes perceptibles (quelle qu'en soit la nature) et laissent voir des lois et des principes à vocation universelle qui entendent résoudre certains problèmes touchant à l'expérience humaine en général. Nous y trouvons quelques notions importantes aidant à traiter du problème posé : les « catastrophes élémentaires », la « stabilité structurelle » et les « prégnances ».

2.1. Catastrophes élémentaires et stabilité structurelle

« Catastrophes élémentaires » est une appellation que R. Thom attribue au résultat de toute manifestation d'une « rupture » opérée dans le cadre d'une « continuité » relative, que l'on peut identifier, par défaut, dans le substrat phénoménologique de l'« espace-temps » : « Par catastrophe élémentaire, on désigne toute situation de conflit entre régimes locaux, minima du potentiel, qui peut se produire de manière stable sur l'espace-temps à quatre dimensions » (R. Thom , 1974 : 71) –

la quatrième dimension, ici, concerne le *temps*, joint aux trois dimensions classiques de la géométrie dans l'espace. Les « phénomènes » pris en compte, de différentes natures, sont appelés par l'auteur des « formes saillantes » (1993 : 35). Leur existence dans l'espace quadridimensionnel appelle à en voir les causes d'apparition, du point de vue ontologique (l'existence en soi constitue, de ce point de vue, une catastrophe). C'est ce rapport de dépendance au substrat espace-temps qui permet de voir qu'une catastrophe se présente comme une « saillance » qui se distingue du fond « continu » dans lequel elle s'inscrit : « J'appellerai forme saillante toute forme vécue qui se sépare nettement du fond continu sur lequel elle se détache » (R. Thom, 1988 : 17).

Parce qu'une catastrophe est une « forme saillante », elle a forcément des « frontières », des « limites perceptibles » : « Mais il ne fait guère de doute que la distinction continu-discontinu est à la base de notre perception du monde » (R. Thom , 1974 : 10). « De manière générale, toute discontinuité se traduit par une discontinuité dans l'état sensoriel subjectif » (R. Thom, 1988 : 18). Globalement, ce sont la perception et la conscience de l'opposition « continuité/discontinuité », selon une optique phénoménologique gestaltiste, qui permettent de saisir la complexité d'une situation donnée. Mais, comme certains phénomènes ne se prêtent pas forcément à la perception, l'auteur propose de les représenter selon des modèles géométriques mettant en scène leur dynamique dans le substrat espace-temps, ce qui permet de les soumettre à l'observation, à la perception. R. Thom propose, en fait, sept modèles abstraits², supposés universels et qui permettent, d'après lui, d'établir une analogie avec les faits réels correspondants.

En somme, l'approche des formes se fait selon deux étapes dans le modèle thomien : tout d'abord, il faut se représenter les entités susceptibles de constituer l'objet d'une quête scientifique géométriquement; on a des « formes » stables qui prennent place dans l'espace à trois dimensions : « Une ontologie intelligible est caractérisée par un espace où habitent tous les êtres considérés : l'espace substrat. On se le représentera comme un espace euclidien de dimension arbitraire » (R. Thom, 1988 : 30). Ensuite, elles sont considérées suivant une géométrie non-euclidienne, c'est-à-dire qui tient compte de leur dynamique dans l'espace, avec l'intervention de la quatrième dimension, le temps, ce qui annonce le début d'une « catastrophe » et appelle le recours à une géométrie du mouvement, appelée *cinématique*.

2.2. Les catastrophes comme propagation d'une « prégnance »

L'intervention de la composante « temps » implique ainsi une certaine dynamique qui se manifeste sous forme de catastrophes; or, qui dit catastrophe, dans le cadre théorique de R. Thom, dit « cause », une origine de la catastrophe. Le dynamisme de ces formes résulte, globalement, d'un déclencheur (qui peut être externe ou interne à l'entité considérée), appelé par R. Thom « prégnance ». Grosso modo, les prégnances investissent les formes existantes et les plongent dans une dynamique : elles agissent, réagissent et, ipso facto, donnent lieu à des « conflits » et subissent des modifications dans leur apparence : « Les prégnances sont des entités non localisées, émises et reçues par les formes saillantes. Lorsqu'une forme saillante capture une prégnance, elle est investie par cette prégnance ; elle subit de ce fait des transformations de son état interne qui peuvent produire des manifestations extérieures dans sa forme » (R. Thom, 1988 : 31). Par exemple, l'instinct, chez l'animal : prédation, faim, peur, sexualité, etc. correspond à des prégnances qui poussent celui-ci à produire une action (attaque, cris, fuite, approche, parade, etc.); ces différentes réactions produisent des effets sur l'animal, comme forme saillante ; il y a un « changement » de forme (il peut être rassasié, satisfait, vaincu, dévoré, etc.). Chez l'homme, les prégnances peuvent se manifester physiquement de la même manière que chez l'animal, mais cela peut également être de nature verbale : la parole devient une libération de l'énergie (incarnée dans les prégnances) qui investit l'homme dans un processus catastrophique. C'est cet aspect

_

² Les sept modèles proposés par R. Thom sont *le pli, la fronce, la queue d'aronde, le papillon, l'ombilic hyperbolique, l'ombilic elliptique* et *l'ombilic parabolique*. Pour des détails, se reporter à R. Thom (1972 et 1990).

verbal qui nous intéresse dans le présent travail. Les « prégnances » sont, de ce fait, présentées par l'auteur comme le **moteur** principal de toute manifestation de « discontinuité » ou de « conflit ».

3. Parler de la linguistique en termes de « catastrophes élémentaires » ?

Dans cette optique phénoménologique, la linguistique est présentée par R. Thom comme une science qui décrit des phénomènes et qui est, par conséquent, compatible avec une description en termes de « catastrophes élémentaires ». Pour s'en tenir à ce qui touche à notre problématique, nous pouvons distinguer deux grands paramètres qui régissent les rouages du « dicible/indicible » : d'un côté, la ritualisation sociale et la structuration du code, de l'autre, le rôle de la prédication et des prégnances.

3.1. La « ritualisation sociale » comme substrat de dicibilité

Du point de vue ontologique, la langue est perçue par R. Thom comme une catastrophe en soi : elle ne fait pas partie de la continuité. Plus précisément, l'acquisition d'une langue chez les humains correspond à la « propagation d'une prégnance » – similaire à celles que l'on trouve chez l'animal (froid, faim, peur, etc.). En effet, l'enfant, dès le stade de babillage, commence à associer, progressivement, des expressions entendues autour de lui à des besoins ressentis (à des prégnances); la société lui permet d'acquérir un code qui remplace les cris, les gestes, les remuements, la deixis, etc. – processus que l'auteur appelle « bifurcation symbolique » : « chaque fois que l'enfant arrive à isoler la forme source d'une sous-prégnance, l'interaction sociale lui fournit le vocable correspondant, qui s'y trouve associé par la bifurcation symbolique » (R. Thom, 1990 : 98). A partir du moment où l'on associe une prégnance à une suite de mots, on n'est plus dans l'individuel, mais dans le collectif; c'est-à-dire qu'il existe une convention/un entendement qui fait en sorte que l'on doit respecter le code établi par le groupe pour assurer l'intercompréhension : le « dicible » dans le discours n'appartient plus à la personne qui parle ; il est soumis à des contraintes particulières. Pour cette raison, il ne suffit pas de produire une suite de mots pour se faire comprendre ; il faut les agencer d'une certaine manière. En effet, les mots eux-mêmes, pris comme outil d'expression d'une prégnance, deviennent des formes saillantes qualitativement autonomes et intrinsèquement significatives – ce qui rejoint quelque part les thèses autonomistes saussuriennes à ce sujet : « [...] il y a eu cette autonomisation de l'outil qui a acquis une sorte de sens intrinsèque, indépendant de l'action et du bénéfice de l'action que cet outil pouvait bien réaliser » (R. Thom, 1990 : 485). A ce stade de l'étude, l'indicible dans le discours commence, donc, à partir du moment où l'on s'écarte de ce qui est fixé par la communauté, mais pour qu'une convention fonctionne, il faudrait qu'il y ait des régularités et des singularités dans le code, une norme, d'où la notion de « structure » ou de « système » qu'adopte l'auteur.

3.2. La notion de « système » comme substrat de dicibilité

Selon la théorie des catastrophes élémentaires, le contact entre les entités génère aussi des conflits : il y a un rapport d'attraction, de répulsion et de force entre les entités. Ces rapports sont vérifiables dans le code linguistique avec, en particulier, les oppositions, les champs sémantiques, les paradigmes lexicaux, les associations privilégiées, les rapports hiérarchiques entre mots, *etc.* Ainsi, dans l'exemple d'asémanticité proposé par N. Chomsky, on peut voir que l'indicibilité s'explique par le fait que *colorless* (« incolores ») et *green* (« vertes ») tout en qualifiant le même nom *ideas* (« idées ») se contredisent et, de toute façon, le nom *ideas* en soi (un nom abstrait) n'est pas susceptible de prendre une qualification en termes de couleur dans les usages connus de ce terme (étant une qualité plutôt concrète) ; il en va de même pour l'emploi de *sleep* (« dorment ») et de *furiously* (« furieusement ») qui se démentent qualitativement l'un l'autre, étant donné qu'ils traduisent une invraisemblance³. Par conséquent, l'impossibilité de produire un tel énoncé dans

³ On peut admettre toutefois, en utilisant l'adverbe à la manière des Précieuses, c'est-à-dire en un sens d'intensité (*Il est furieusement beau*), que l'association *dormir furieusement* est possible avec l'interprétation « dormir énormément, passer son temps à dormir ». De même, en donnant à *incolore* le sens de « banal, sans relief » et à *vert* celui de « jeune » (*cf. Le vert paradis des amours enfantines*), on pourrait comprendre *incolores idées vertes* comme « idées immatures un peu

un contexte commun vient globalement des paradoxes que l'exemple renferme. Ces différentes formes ont un sens intrinsèque qui impose certaines règles d'usage et de combinaison que R. Thom désigne, dans le cadre de la bifurcation symbolique, par le processus de ritualisation sociale : « [...] chez l'homme la prégnance associée à un concept réside dans un ensemble fixe de mots, et cette occasion demeure permanente, car elle est garante du caractère « sémantiquement et grammaticalement bien formé » des phrases émises. On assiste donc, avec la formation du langage, à une certaine canalisation de la propagation des prégnances associées à leur ritualisation » (1990 : 461). Encore une fois, on retrouve des notions saussuriennes et l'on voit que philosophie et linguistique peuvent converger dans certains de leurs chevauchements; d'ailleurs, tout comme F. de Saussure, R. Thom conçoit le code linguistique comme une « structure », terme qu'il applique à différentes sciences : « Tous ces systèmes (tout système de croyances socialement constitué, idéologie ou religion) relèvent d'une ontologie intelligible structurée. La seule différence réside dans le caractère plus ou moins canalisé, plus ou moins contraint, de la propagation des prégnances » (1990 : 466 – c'est nous qui soulignons). La théorie des catastrophes élémentaires dévoile deux types de contraintes régissant le dicible dans le discours confirmant le fait que le code linguistique constitue une structure : l'existence obligatoire d'une prédication, d'un procès, et la nécessité des prégnances comme graine d'énoncé.

3.2.1. L'absence de prédication comme source d'indicibilité

La « bifurcation symbolique » dont parle R. Thom traduit, en réalité, l'apparition d'une catastrophe ; or le propre d'une catastrophe est le fait qu'elle est reliée au temps. Ce rapport se vérifie dans le fait que toute forme de communication tourne autour d'un procès, implicite ou explicite, et c'est le verbe qui l'exprime par excellence (ou l'une des catégories prédicatives). Rappelons, ici, qu'un procès, par définition, s'inscrit dans le temps (le temps chronologique et le temps compris comme tiroir verbal) : il a un début, une fin et une certaine durée. Dans ce qui suit, nous commentons un exemple donné par l'auteur, afin de justifier le caractère indispensable de l'ancrage dans le temps lors de tout acte de parole pour garantir la dicibilité d'un énoncé. Comparons les deux séquences (a) et (b) :

- (a) Le ciel bleu
- (b) Le ciel est bleu (R. Thom, 1993: 3).

Seule la séquence (b) paraît paradigmatiquement complète: elle contient un verbe, alors que la première (a), bien que l'on y trouve *grosso modo* la même information, ne paraît pas complète; ce n'est pas un énoncé cohérent. On pourrait, certes, objecter à l'auteur que ce qu'il juge incomplet, concernant la première séquence, peut se rencontrer dans la conversation la plus banale; (a) peut tout à fait être douée de sens et prendre place dans un échange discursif simple, par exemple, en tant que réponse à une question posée par un premier locuteur:

1. **Q**.: Qu'est-ce que tu lis $? => \mathbf{R}$.: Le ciel bleu.

Mais, pour argumenter dans le sens de l'auteur, on remarquera que l'on ne peut pas paraphraser un tel énoncé (**R**, en 1), par « Le ciel est bleu » ; en l'occurrence, le contexte révèle qu'il s'agit d'un « titre de livre » et si cet énoncé paraît naturel, c'est parce que l'interlocuteur fait l'économie du procès que l'on peut rétablir (« Je **lis un roman** intitulé *Le ciel bleu* ») — procès décelable à partir de l'échange si bien que, de toute façon, rappeler le procès, ici, constitue une précision triviale. De fait, dans l'échange en (1), il y a bien ce que R. Thom appelle « catastrophe » ou, pour le dire autrement, il y a un procès, une prédication qui s'inscrit dans le temps (elle a des « frontières ») et qui, de ce fait, contraste avec la stabilité établie par défaut (les deux moments « minima du potentiel » : avant la question **Q** et après la réponse **R**). L'autre argument que l'on peut joindre au premier — et qui aurait pu être donné par l'auteur lui-même ; c'est le fondement de sa théorie — est le fait que, du point de vue phénoménologique, l'adjectif *bleu* qualifie de façon

fades ». La phrase dans sa totalité peut alors signifier « des idées immatures un peu fades restent complètement improductives ». Cette reconstruction n'invalide pas l'analyse qui suit, concernant l'indicibilité revue à la lumière des concepts de R. Thom : précisément parce qu'elle n'apparaît qu'au terme d'une construction, l'interprétation « cohérente » de l'énoncé montre qu'elle sort de la ritualisation qui caractérise la communication banale.

intrinsèque l'objet « ciel »; de fait, en l'absence de « catastrophe », cette séquence paraît bizarre. De même, une formulation, du type ?? le sang (est) rouge n'est envisageable que lorsque l'on peut l'opposer à d'autres couleurs, ce qui n'est pas le cas si l'on se fie au savoir partagé ou, au moins, aux stéréotypes établis; mais, à la forme négative, elle est tout à fait envisageable, puisque l'on repère un écart par rapport à ce qui est normal, « continu » : Le sang n'est pas rouge. Ainsi, prédiquer une information telle que dans l'énoncé (b) Le ciel est bleu, signifie que le ciel n'était pas bleu et, comme les apories s'attirent, on pourrait en inférer qu'il était gris/couvert de nuages (avec l'implication « il ne faisait pas beau »); de fait, « être bleu », ici, est une discontinuité, un état représentée comme provisoire, par rapport à un état précédent (« Le ciel était gris ») et cela implique, par exemple, « la promenade devient maintenant possible »; mais, le fait de dire Le ciel bleu (Nom + Adjectif), c'est-à-dire, sans la copule de prédication (être) implique un rapport de « continuité », ce qui signifie l'absence de discontinuité et, donc, l'absence de catastrophe : l'ensemble « le ciel bleu » constitue, en l'occurrence, une entité « discrète », comme pour les fruits rouges, les fruits secs, un portemanteau, un poisson-chat, les habitations à loyer modéré, la rentrée scolaire, etc. où l'on n'a pas de prédication de nature processive : l'information véhiculée par les composantes de telles constructions est présumée inhérente à l'entité discrète elle-même (cf. Ce poisson ressemble à mon chat est une prédication : on a deux entités, A et B, que l'on compare, contrairement à Un poisson-chat qui ne fait que pointer une entité unique, (A). Ainsi, poisson-chat ou Le ciel bleu sont seulement des fragments d'énoncés, ce qui corrobore le jugement de l'auteur que la séquence (a) est incomplète, donc, normalement indicible. Actualisés, ces fragments peuvent entrer dans une relation prédicative, dans un énoncé dicible: ils deviennent alors des actants (ou des circonstants). On remarquera, ainsi, que la séquence (a) peut s'insérer dans un contexte catastrophique, dans un cadre prédicatif: en (2), le 'ciel bleu' est un point de repère pour un procès (rester meurtrie) et, en (3) et (4), cela complète un procès (dévoiler et lever les yeux vers) :

- 2. Sous le ciel bleu attendri par les pluies de la nuit la campagne restait meurtrie.
- 3. Le brouillard s'est dissipé, dévoilant un ciel bleu où flottent très haut des blancheurs de cirrus.
- 4. Henri leva les yeux vers **le ciel bleu**. (Frantext)

Ainsi, l'énoncé est inévitablement un lieu de « catastrophes » : toute phrase nucléaire traduit le constat d'un conflit ; c'est-à-dire que les « régimes locaux (les actants d'une phrase donnée) se disputent un domaine de l'espace-temps à quatre dimensions » (R. Thom, 1993 : 35). C'est autour du verbe et de la relation nom-verbe que s'érige un énoncé pertinent et intelligible : « une phrase commence en tant que pensée simple, représentée par une bifurcation d'un système dynamique décrivant l'activité neurologique, les attracteurs du système représentant les noms, et les surfaces de séparation entre leurs bassins d'attraction représentant le verbe » (R. Thom, 1990 : 359)⁴. Cet aspect de la théorie de R. Thom est à rapprocher, globalement, de la thèse de L. Tesnière, qui conçoit la phrase comme une structure actancielle qui met en scène un « petit drame » s'organisant autour du verbe : « Le nœud verbal, que l'on retrouve au centre de la plupart de nos langues européennes, exprime tout un petit drame. Comme un drame en effet, il comporte obligatoirement un procès, et le plus souvent des acteurs et des circonstances » (L. Tesnière, 1959 : 102).

Somme toute, dans une suite de sons significative, on peut identifier des entités stables que l'on peut repérer sur un substrat spatial de nature statique : des personnes, des objets, des états, des situations, etc.⁵ ; puis, on peut identifier, du point de vue cinématique, la catastrophe principale qui vient modifier le cours des choses ; il y a une nouveauté, une différence, une perturbation de l'état de stabilité établi : quelqu'un donne quelque chose à quelqu'un ; quelqu'un nuit à quelqu'un ou l'aide à obtenir quelque chose ; on prédique une qualité à propos de quelqu'un ou de quelque chose ; etc. Ainsi, les éléments qui constituent un énoncé (les « actants » selon les termes de L. Tesnière) rentrent mutuellement en conflit et, souvent, chaque élément de l'énoncé appelle l'autre élément de façon

⁴ Extrait de la discussion de R. Thom avec C. Zeeman publiée dans *Apologie du logos* (1990 : 335-372).

⁵ C'est, d'ailleurs, exactement ce que fait R. Jackendoff (1983: 162-163 et 1990: 253), quand il recourt à des catégories conceptuelles, comme *Thing, Path, State, Event, Cause*, dans le cadre de l'interface syntaxe/sémantique.

inévitable (ils s'attirent); le procès donner, par exemple, exige un « donateur » (le sujet), « quelque chose que l'on donne (l'objet) », « quelqu'un à qui l'on donne (l'objet second ou le bénéficiaire) ». Et même quand on peut avoir un énoncé du type Donne!, dans le discours (= un papa qui demande à son fils de lui passer les ciseaux), les actants reliés au verbe sont forcément présupposés par la forme de l'énoncé: on a l'impératif, de fait, on ne précise pas explicitement le sujet, ni le bénéficiaire (a priori, le locuteur lui-même) et on peut imaginer la deixis qui accompagne l'énoncé (un geste désignant l'objet à donner). De même, parler est un verbe trivalent (quelqu'un qui parle, quelqu'un à qui l'on parle et quelque chose dont on parle; or, dans le discours, ces trois actants ne sont pas toujours représentées (Tu lui as parlé?; Il en parle!; Il te parle!; Il a parlé?; Parle! Tu parles!; etc.), ce qui n'empêche pas le fait qu'ils sont, dans ces contextes, nécessairement présupposés par l'énoncé.

3.2.2. L'absence de prégnances comme source d'indicibilité

L'importance de la présence d'une discontinuité est telle que, sans elle, on ne peut parler d'énoncé, ni de communication intelligible; on rentre alors dans le domaine de l'« indicible » tel que défini ci-dessus; cette situation peut se manifester par l'apparence d'un sentiment de bizarrerie qui peut faire « tiquer » l'interlocuteur et, parfois, l'intercompréhension peut complètement faire défaut. L'absence de l'élément prédicatif signifie, quelque part, l'absence de catastrophe; or, sans catastrophe, on demeure dans la continuité et qui dit continuité dit absence de nouveauté, ce qui résulte de l'absence de cause/de déclencheur et, pour utiliser les termes de l'auteur, de l'absence de « prégnances ». S'agissant du discours, on pourrait assimiler les prégnances aux mobiles de communication. De fait, s'il n'y a pas lieu à communiquer, l'acte de parole lui-même devient superflu; il constitue une transgression de la loi d'informativité. Autrement dit, si le sens d'une séquence n'est pas pertinent, n'apporte pas une information nouvelle, quelque chose qui rompt avec la continuité établie par défaut, le dicible reste en suspens et parler devient oiseux. Ainsi, les énoncés suivants, quoique bien formés du point de vue de la syntaxe et du sens, paraissent bizarres :

- 5. *Il y a des sièges et un volant dans la voiture* (réponse donnée par un personnage du film *Snach*, 2004, à la question *Qu'est-ce qu'il y a dans la voiture*? posée par un représentant de la loi).
- 6. Ma voiture a quatre roues.
- 7. Voici une femme imberbe (exemples de J.-C. Anscombre, 1990).

Les « formes » combinées, dans ces exemples, ne donnent pas lieu normalement à « conflit » ; en première approximation, ils transgressent, tous, les lois discursives d'« informativité » et de « qualité » ; l'interlocuteur est, par conséquent, désorienté et se trouve obligé, dans les meilleurs des cas, d'imaginer un scénario catastrophique particulier, du type « Occupe-toi de tes affaires ! »/« Rien à signaler ! », pour (5) et (6), et l'on serait tenté, en tenant (7) pour dicible, d'imaginer un contexte comme « c'est un endroit où les femmes sont toutes barbues et où les stéréotypes sont donc inversés ». Il en va de même, pour (8) :

8. Un chat est sur le paillasson (A. Culioli, 2002 : 65-66).

Cette « phrase », qui est, sans aucun doute, conforme aux règles grammaticales, ne paraît pas s'insérer dans une situation discursive plausible, comme le fait remarquer A. Culioli (*ibid.*), l'article indéfini *un*, tel quel, dans cette phrase, semble bloquer la présence d'un « conflit » ou d'une quelconque information ; c'est pourquoi le fait d'apporter des « ajustements » dans (8a, 8b et 8c) rend l'énoncé de départ plausible, du point de vue énonciatif :

- 8a) Tiens, un chat est sur le paillasson!
- 8b) II y a un chat sur le paillasson.
- 8c) Un des chats est sur le paillasson (ibid.),

il y a, en effet, une « discontinuité », un « conflit » qui occupe un certain laps de temps et, donc, on peut en déceler une « information », un « sens » : la présence d'un chat sur le paillasson suscite un « étonnement » (*Tiens !*) chez le locuteur, ou bien il s'agit de faire remarquer la présence d'un chat (*Il y a*) à un interlocuteur *a priori* « non informé », ou de « localiser » un chat « connu » des interlocuteurs (*un des chats*) et dont la présence sur le paillasson semble « surprenante ou anormale » : « il ne devrait pas être là ! » ; ce sont du moins les scénarios engendrés par cette combinaison de mots.

Conclusion

Ainsi, on aura montré que le recours à la philosophie phénoménologique – ici, à la théorie des catastrophes élémentaires de R. Thom – pour se pencher sur des problèmes linguistiques s'avère assez fructueux. Certes, le recours aux seuls principes de ce modèle ne suffit pas pour la résolution du problème; c'est la jonction des outils linguistiques avec une approche générale qui fait en sorte que l'on aboutit à des résultats pertinents. C'est la convergence de certains préceptes thomiens avec ceux de F. de Saussure, par exemple, (structure, code social, autonomie de l'« outil » par rapport à l'expérience, etc.) qui a rendu possible l'alliance philosophie-linguistique, même si un travail d'adaptation est nécessaire. En somme, le modèle phénoménologique de R. Thom, quoique non suffisant pour rendre compte de tous les faits langagiers, reste une approche possible pour objectiver, et donc conduire à contrôler, le recours à la notion purement subjective de « sentiment linguistique ». Pour la problématique du dicible dans le discours, sa théorie a dévoilé, en l'occurrence, certains paramètres de base : c'est dans l'ancrage dans le temps (avec un contexte catastrophique – autour de la prédication) que naît le dicible. L'indicible, lui, résulte du non-respect des contraintes de la ritualisation collective et du système linguistique, mais il peut découler également du superflu ou de l'absence de prégnances.

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (1990), « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur », Langue française 86, Paris, Larousse : 103-125.

Anscombre, J.-C. (2001), «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», Langages 142, Paris, Larousse: 57-76.

Arrivé, M. et al. (1986), La Grammaire d'aujourd'hui, Paris, Flammarion.

Chomsky, N. (1965), Aspects of the theory of syntax, The M.I.T. Cambridge, Massachusetts.

Culioli, A. (2002), Variations sur la linguistique. Entretien avec Frédéric Fau, Paris, Klincksieck.

Franckel, J-J. & C. Normand, (1998) « Préface », in L'indicible et ses marques dans l'énonciation, Linx, numéro spécial, Université de Paris X – Nanterre : 7-12.

Gross, M. (1975), Méthodes en syntaxe, Paris, Hermann.

Hamma, B. (2005), L'invariant sémantique de la préposition par à travers les distributions syntaxiques et lexicales, Thèse soutenue à l'Université de Paris X – Nanterre.

Jackendoff, R. (1983), Semantics and cognition, Cambridge-London MIT Press.

Jackendoff, R. (1990), Semantic Structures. Cambridge, MA MIT Press.

Kleiber, G. (1987), Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles, Berne, Peter Lang.

Kleiber, G. (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Leeman, D. (1998), Les circonstants en question(s), Paris, Kimé.

Leeman, D. (2001), « Quand les formes informent : de la grammaire à la sémantique », Le français aujourd'hui 134, Paris, AFEF.

Pottier, B. (1976), « Réflexions sur la sémantique », Sémantique et logique, (Etudes sémantiques recueillies et présentées par B. Pottier), Paris, J.-P. Dekarge éd. : 3-11.

Rastier, F. (1991), Sémantique et recherches cognitives, Paris, PUF.

Saussure F. (de) (1916), Cours de linguistique générale, éd. T. de Mauro (1972), Payot-Rivages.

Siblot, P. (1995) : « Comme son nom l'indique...» Nomination et production de sens, Thèse de doctorat d'État en sciences du langage, Université de Montpellier III.

Tesnière, L. (1959), Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck.

Thom, R. (1968-1972), Stabilité structurelle et morphogenèse, Paris, W. A. Benjamin, InterEditions.

Thom, R. (1974), Modèles mathématiques de la morphogenèse, Paris, Christian Bourgois.

Thom, R. (1983), Paraboles et catastrophes, Paris, Flammarion.

Thom, R. (1988), Esquisse d'une Sémiophysique, Physique aristotélicienne et Théorie des Catastrophes, Paris, InterEditions.

Thom, R. (1990), Apologie du logos, Paris, Hachette.

Thom, R. (1993), Prédire n'est pas expliquer, Paris, Flammarion.

Wildgen, W. (1981), « Semantic description in the framework of catastrophe theory », *Empirical semantics*. Vol.2. Bouchum: Brockmeyer: 792-818.